ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armement

Question écrite n° 75380

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur les recommandations contenues dans le rapport d'information n° 2469 relatif au soutien aux exportations d'armement remis en décembre 2014. Il lui demande des précisions sur les suites qui seront données à la recommandation n° 13.

Texte de la réponse

Des actions de formation et d'échanges visant à développer les relations entre les officiers et l'industrie de défense sont conduites aux différents niveaux de l'enseignement militaire supérieur. Elles se poursuivent tout au long de la carrière de ces personnels. A titre d'exemple, les stagiaires qui intègrent l'école de guerre participent à un cycle de conférences et de visites consacré à l'industrie de défense. Ces militaires, qui sont majoritairement issus des forces et ont fréquemment accompli un grand nombre d'opérations extérieures, sont ainsi sensibilisés aux enjeux de l'industrie de défense dont la connaissance est essentielle pour tenir les emplois auxquels ils se destinent. A cet égard, un colloque intitulé « Équiper les forces » a été organisé en partenariat avec des industriels à l'école militaire, le 5 juin dernier. Les stagiaires (français et étrangers) qui sont appelés à exercer des fonctions au sein d'équipes de programmes d'armement consacrent pour leur part les dernières semaines de leur année de formation à l'acquisition de savoirs dont la maîtrise nécessite la compréhension des problématiques spécifiques de la base industrielle et technologique de défense (BITD). Enfin, l'école de guerre s'appuie sur l'expérience de ses stagiaires provenant de la direction générale de l'armement afin de rechercher et de nouer de nouveaux partenariats avec des entreprises intervenant en particulier dans le secteur de l'armement. Les auditeurs du centre des hautes études militaires (CHEM) sont quant à eux confrontés aux thématiques industrielles à l'occasion d'un séminaire centré sur la préparation de l'avenir qui se déroule en cours d'année. Ils doivent en outre effectuer un stage d'une semaine dans une entreprise, dont l'activité peut relever du domaine de l'industrie. Deux journées d'information sur le développement capacitaire et les exportations, associant plusieurs industriels, sont par ailleurs organisées conjointement par le CHEM et l'institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Les officiers auditeurs du CHEM qui suivent également une session nationale de l'IHEDN ont l'opportunité d'échanger avec des stagiaires directement issus de la BITD ou du secteur industriel. Ils profitent de surcroît de modules de formation dédiés aux équipements et aux capacités de défense. D'une part, ces contacts et, d'autre part, les relations nouées entre les cadres du ministère de la défense et ceux de l'industrie lors de leur passage au sein de l'enseignement militaire supérieur sont par la suite durablement entretenus au niveau des associations et des réseaux d'anciens auditeurs du CHEM et de l'IHEDN.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Candelier
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75380
Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 mars 2015, page 1609
Réponse publiée au JO le : 4 août 2015, page 5978